



Sans revenu ni allocations quelconques comment payer une dette ?

Par **tap93**, le 13/11/2008 à 18:34

Bonjour,

Ma nièce s'est fait saisir son véhicule qui a donc été revendu et il reste une dette de 1300 euros. Elle n'a plus de travail, ni d'indemnités assedic ou rmi, elle est logée gratuitement chez une amie. Un huissier ainsi que credipar lui reclame cette dette sous peine de poursuite peinale, que doit elle faire???

Merci pour votre réponse

Par **jeetendra**, le 13/11/2008 à 18:40

bonsoir, poursuite pénale pour impayé de crédit c'est fini ça, la contrainte par corps c'est terminé, on ne vous met plus en prison parce que vous devez de l'argent, qu'elle essaye une solution à l'amiable avec ses créanciers en jouant carte sur table, "on ne peut tondre un oeuf", courage, cordialement